

### Hommage à Jacques MONGE

Nous venons d'apprendre avec une grande émotion la disparition de Jacques MONGE, cadreur steadicam, le 15 janvier 2017.

Au 30 décembre il nous adressait ses voeux pour l'année à venir : « *année de tous les périls, disait-il, année de tous les combats auxquels notre Syndicat participera avec énergie et efficacité, égal à lui-même...* »

Le Cinéma français doit notamment à Jacques MONGE l'introduction en France de l'appareil Steadicam dont il a maîtrisé la technique et l'expression au plus haut point, la fluidité ondoyante qu'il permet, le changement de rythme et le flottement qui traduit la suspension des émotions, une idée temporelle particulière, et qui fait apparaître de façon métamorphosée l'univers du film.

D'une grande modestie et disponibilité, et l'attention aux autres toujours en éveil, il a mis la précision de sa technique au service des films des nombreux metteurs en scène avec qui il collaborait avec le plus grand intérêt artistique.

Attaché à la défense collective des techniciens et notamment celle de ses collègues cadreurs steadicam, il est devenu membre du SNTPCT et a oeuvré notamment à la définition de fonction qui figure désormais dans la convention collective de la Production cinématographique.

Il représentait le SNTPCT au sein du Conseil d'administration de l'École Nationale Louis Lumière en portant le plus grand intérêt à l'existence institutionnelle pour la profession de cet établissement public, et à la formation des techniciens qu'il dispense.

Nous saluons la mémoire d'un homme intègre et chaleureux, épris de justice, généreux, dévoué aux autres et au Cinéma français et adressons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

Paris, le 2 février 2017

Le Conseil syndical